

Image not found or type unknown



Demission et Preavis

Par **jeanlouis44**, le **04/01/2024** à **10:15**

Bonjour à la communauté,

Je me permets de vous soumettre mon interrogation pour trouver un peu d'aide :

J'ai informé verbalement mon manager de ma volonté de démissionner, puis j'ai envoyé ma lettre de démission datée et signée par courrier électronique à mon manager ainsi qu'en copie au service des ressources humaines le matin du 03/01.

Étant cadre dans une banque, je suis normalement soumis à un préavis de trois mois. Selon mes calculs, mon dernier jour de travail devrait être le 02 avril au soir. Cependant, mon employeur affirme que cela sera le 03 avril.

Je vous remercie pour toute clarification que vous pourriez apporter. :)

Par **Marck.ESP**, le **04/01/2024** à **11:32**

SALUER pour être en phase avec la convivialité requise sur ce forum

BONJOUR

Par **jeanlouis44**, le **04/01/2024** à **12:12**

Bonjour,

Effectivement ça ne m'a pas sauté aux yeux, quel étouffé... Mea culpa

Jean louis

Par **miyako**, le **04/01/2024** à **15:13**

Bonjour,

[quote]

copie au service des ressources humaines le matin du 03/01.

Cependant, mon employeur affirme que cela sera le 03 avril.

[/quote]

Votre employeur a raison le préavis se termine le 03 avril

Cordialement